



La Responsabilité Sociétale au service des collectivités territoriales

Thierry Faba
Daniel Luciani

Association PLANET'RSE TOULOUSE – 11 Bd des Récollets 31078 Toulouse Cedex 4
Site : <https://www.planetrse-toulouse.org>
Mail : contact@planetrse-toulouse.org - Thierry FAB A : 06 72 28 83 18



La responsabilité Sociétale - historique



La dimension éthique

Travaux de Howard Bowen, économiste, 1953



Vertus >< Obligations

Volontariat >< Réglementation



La dimension « parties prenantes »

Opposition Friedman >< Freeman

Le profit pour les actionnaires ne peut plus être la finalité d'une organisation



La dimension « Développement Durable »

Les limites de croissance (club de Rome 1972)

Rapport Brundtland 1987

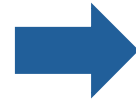
People / Planet / Profit





7 principes directeurs		Droits de l'homme
Légalité	Prise en compte des normes internationales de comportement	Redevabilité
Reconnaissance des intérêts des parties prenantes	Comportement éthique	Transparence

7 Questions Centrales



Une vision holistique et transverse aux **QC**

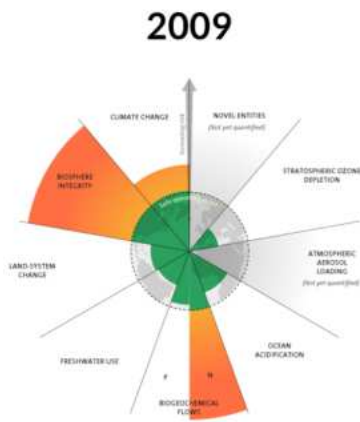
L'Éthique, la gouvernance, l'environnemental, le social, le sociétal

- ❖ La gouvernance des organisations
- ❖ Les droits de l'Homme
- ❖ Les relations et conditions de travail
- ❖ L'environnement
- ❖ La loyauté des pratiques
- ❖ Les questions relatives aux consommateurs
- ❖ Les communautés et le développement local

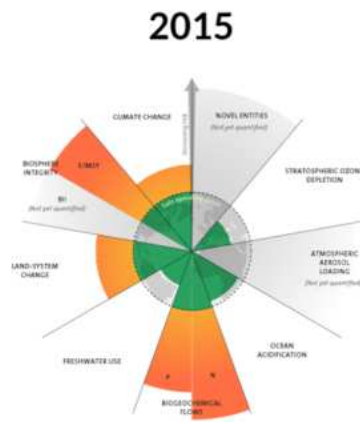
L'économique hors champs de l'iso 26000,
abordé dans la mise en œuvre des **QC**, l'établissement des objectifs et moyens

Les limites planétaires

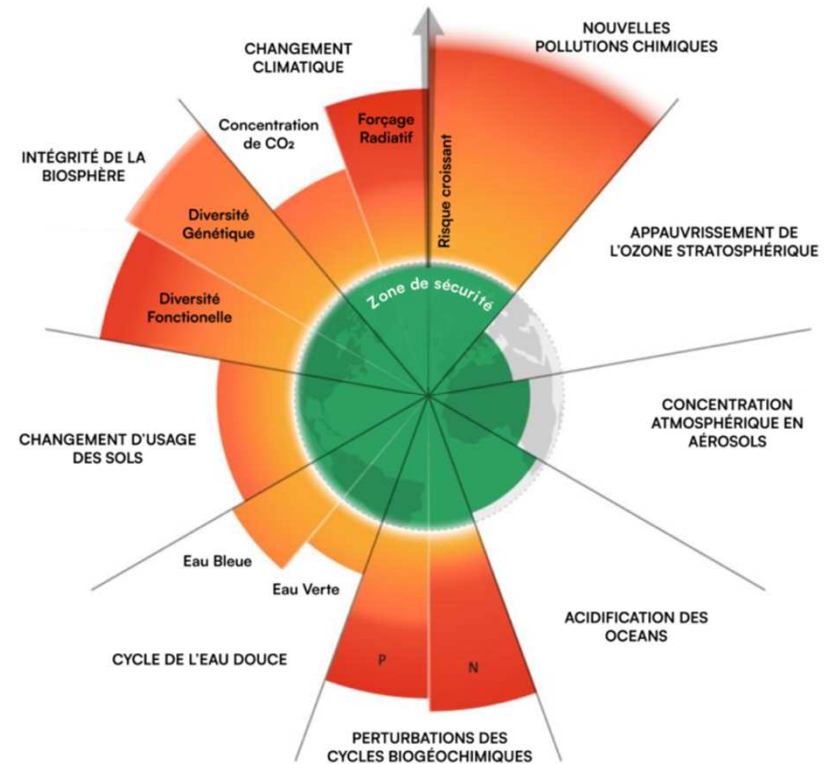
2023 : 6 Limites dépassées



3 boundaries crossed



4 boundaries crossed



Source : Stockholm Resilience Center Traduction : Bon Pote



Les 9 limites planétaires*

Changement climatique

Les émissions anthropiques perturbent l'équilibre climatique avec de multiples conséquences : hausse des températures, événements climatiques extrêmes, montée des océans, disparition d'espèces...

Augmentation constante de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère : 425 ppm en 2023 contre 280 ppm en 1850.

L'empreinte CO₂ moyenne des Français dépasse de 48 % l'empreinte CO₂ moyenne mondiale.

Érosion de la biodiversité

Destruction d'habitats, exploitation d'espèces, pollution... le déclin de la nature s'accroît, menaçant la santé des écosystèmes et le bien-être humain.

Entre 100 et 1 000 extinctions d'espèces par an sur 1 million d'espèces.

L'indice de risque d'extinction d'espèces a augmenté de 99 % entre 2000 et 2022, contre 36 % dans le reste du monde.

Perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore

L'excès d'azote et de phosphore apporté aux cultures (engrais) dégrade les milieux aquatiques : eutrophisation des rivières et anoxie des océans.

150 Mt d'azote rejetées dans la nature (seuils limites : 62-82 Mt) et 22 Mt de phosphore arrivant en mer par les cours d'eau chaque année (limites : 11-100 Mt).

L'excès d'azote atteint la limite planétaire (55 kg/ha). L'excès de phosphore (2 kg/ha) respecte la limite.

Changement d'usage des sols

La déforestation au profit de l'agriculture réduit la capacité des forêts à jouer leur rôle de puits de carbone indispensables à la régulation du climat.

Seulement 62 % de la surface occupée par des forêts avant 1700 est toujours boisée en 2015.

Par ses importations de matières premières, la France exerce une pression forte sur la ressource foncière étrangère.

* La situation décrite est celle connue avant la dernière publication du Stockholm Resilience Centre de septembre 2023.

Utilisation et cycle de l'eau douce

Les prélèvements en eau douce pour les besoins des activités humaines affectent les écosystèmes en perturbant le cycle de l'eau.

Eau bleue : 2 600 km³/an prélevés (seuils limites : 4 000-6000 km³/an)
Eau verte : anomalie d'humidité pour 18 % des sols (limite : 10 %)
0,2 % des prélèvements nets mondiaux annuels pour l'eau bleue, avec localement des tensions saisonnières.

Acidification des océans

La dissolution de CO₂ dans l'océan réduit le pH de l'eau de mer, entraînant une diminution des carbonates nécessaires à la formation des coquillages en aragonite.

En 2015, l'état de saturation de l'eau de mer en aragonite est estimé à 84 % du niveau préindustriel.

Appauvrissement de l'ozone stratosphérique

Les substances appauvrissant la couche d'ozone réduisent son rôle protecteur face aux rayons du soleil, nocifs pour la santé humaine et les écosystèmes.

La concentration d'ozone dans la stratosphère est estimée à 285 DU (unités Dobson) en 2015 (limite : 275 DU).

Augmentation des aérosols dans l'atmosphère

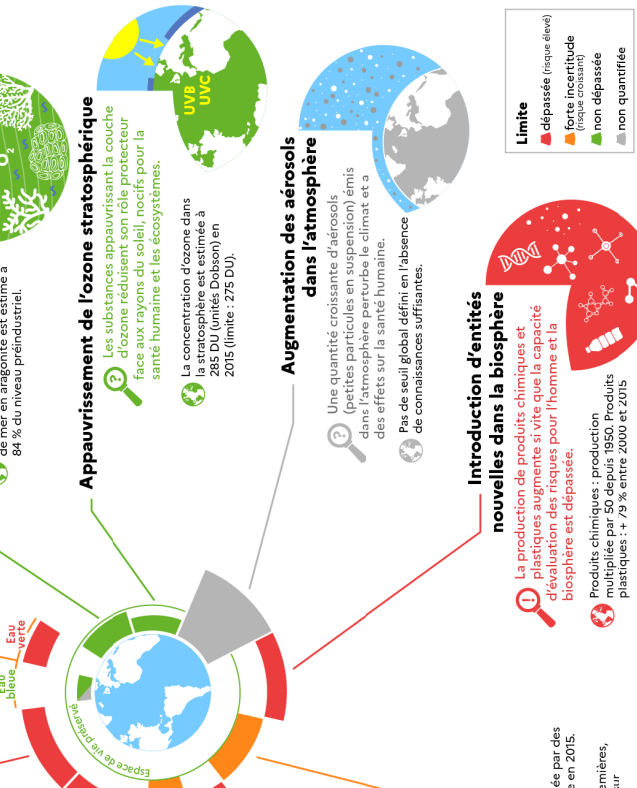
Une quantité croissante d'aérosols (petites particules en suspension) émis dans l'atmosphère perturbe le climat et a des effets sur la santé humaine.

Pas de seuil global défini en l'absence de connaissances suffisantes.

Introduction d'entités nouvelles dans la biosphère

La production de produits chimiques et plastiques augmente si vite que la capacité d'évaluation des risques pour l'homme et la biosphère est dépassée.

Produits chimiques : production multipliée par 50 depuis 1950. Produits plastiques : + 79 % entre 2000 et 2015.




Limite	
▲	dépassée (risque élevé)
▲	forte incertitude (risque croissant)
▲	non dépassée
■	non quantifiée

La France face aux neuf limites planétaires



L'enjeu climat

HAUT CONSEIL pour le CLIMAT



**ACTER L'URGENCE
ENGAGER LES MOYENS**

VERSION GRAND PUBLIC
Résumé du rapport annuel du Haut conseil pour le climat

Septembre 2023
www.hautconseilclimat.fr

PLANIFIER UNE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

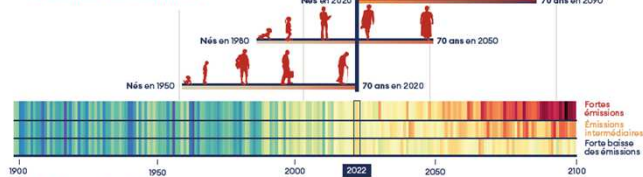
La France n'est manifestement pas prête à faire face aux effets du changement climatique

Le réchauffement en France pourrait atteindre **+4°C** d'ici la fin du siècle avec les politiques climatiques mises en œuvre actuellement dans le monde, sans compter que la variabilité naturelle du climat va entraîner des années encore plus chaudes. **L'ampleur du réchauffement planétaire et en France dépend du cumul des émissions de CO₂**. L'impossibilité matérielle ou les coûts excessifs d'adaptation* à tous les effets du changement climatique incitent à renforcer les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En cas de forte baisse des émissions mondiales, l'effet serait discernable en une vingtaine d'années par un ralentissement du réchauffement planétaire.

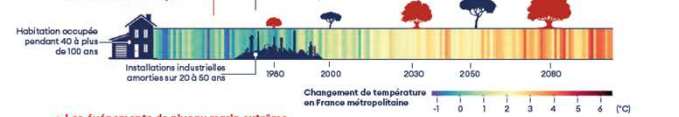
Des mesures d'adaptation supplémentaires, cohérentes et tenant compte des limites constatées sont essentielles pour renforcer la résilience et éviter l'accroissement des impacts, des pertes et dommages et des coûts de gestion d'urgence récurrents. **L'adaptation doit passer du mode réactif prévalant aujourd'hui, en réponse à une situation d'urgence, pour devenir préventive et transformatrice en anticipant bien en amont les changements futurs.**

Enjeux d'adaptation en fonction de l'évolution de la température en France et de la hausse du niveau marin au XX^e et XXI^e siècle

La hausse des températures futures dépendra des émissions futures



Les événements extrêmes et leurs conséquences doivent être anticipés



Les événements de niveau marin extrême deviendront 20 à 30 fois plus fréquents à l'horizon 2050



* L'adaptation au changement climatique correspond aux mesures visant à protéger aux effets du réchauffement climatique. L'atténuation au changement climatique correspond aux mesures visant la réduction des gaz à effet de serre.

2022 : UNE ANNÉE EMBLÉMATIQUE DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

France 2013-2022 **+1.9°C** 2022 **+2.9°C***

Cette année exceptionnellement chaude dans le climat actuel (avec 10 % de probabilité d'avoir une année encore plus chaude) atteint le niveau de température moyen que la France connaîtrait vers 2050-2060 si le réchauffement planétaire atteint +2°C.

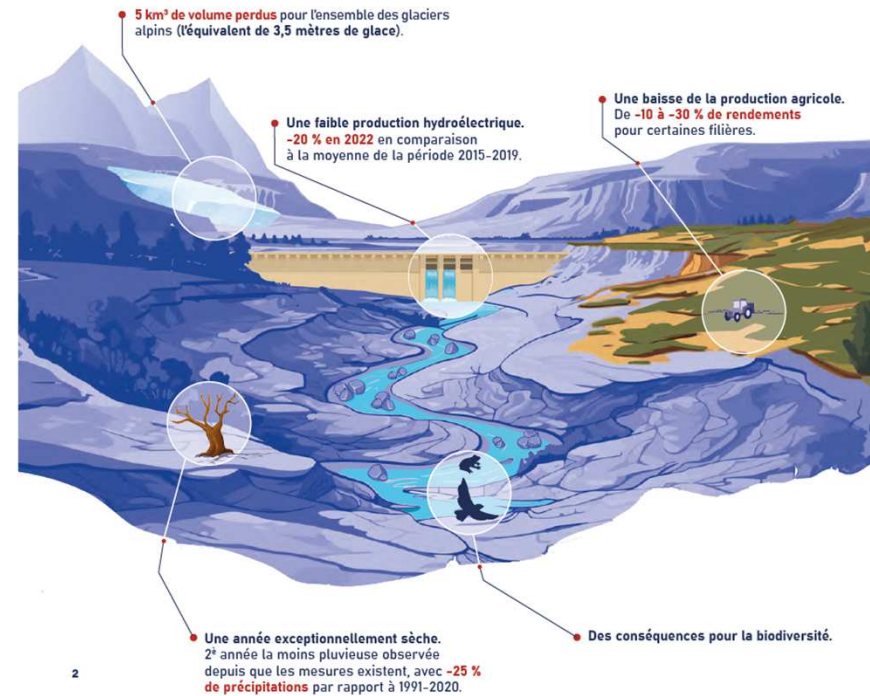
* par rapport à la période 1900-1930

Monde 2013-2022 **+1.15°C****

Les années 2015 à 2022 ont été les 8 années les plus chaudes jamais enregistrées sur la surface de la Terre.

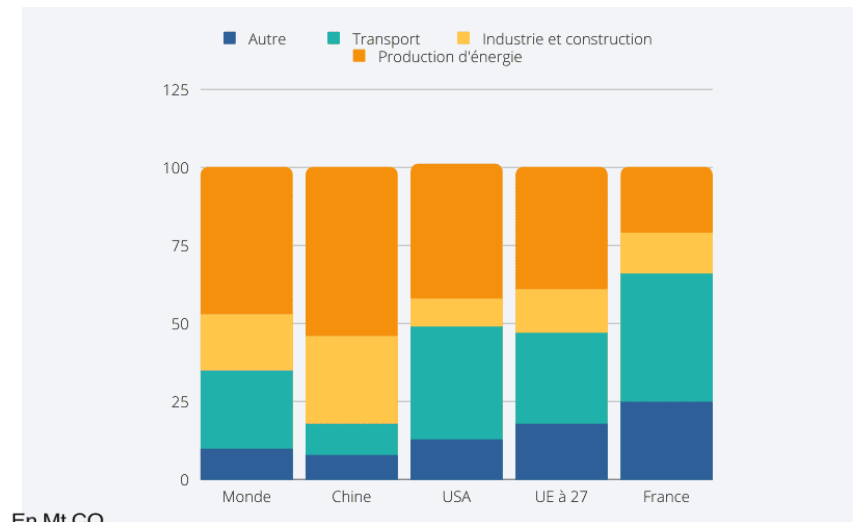
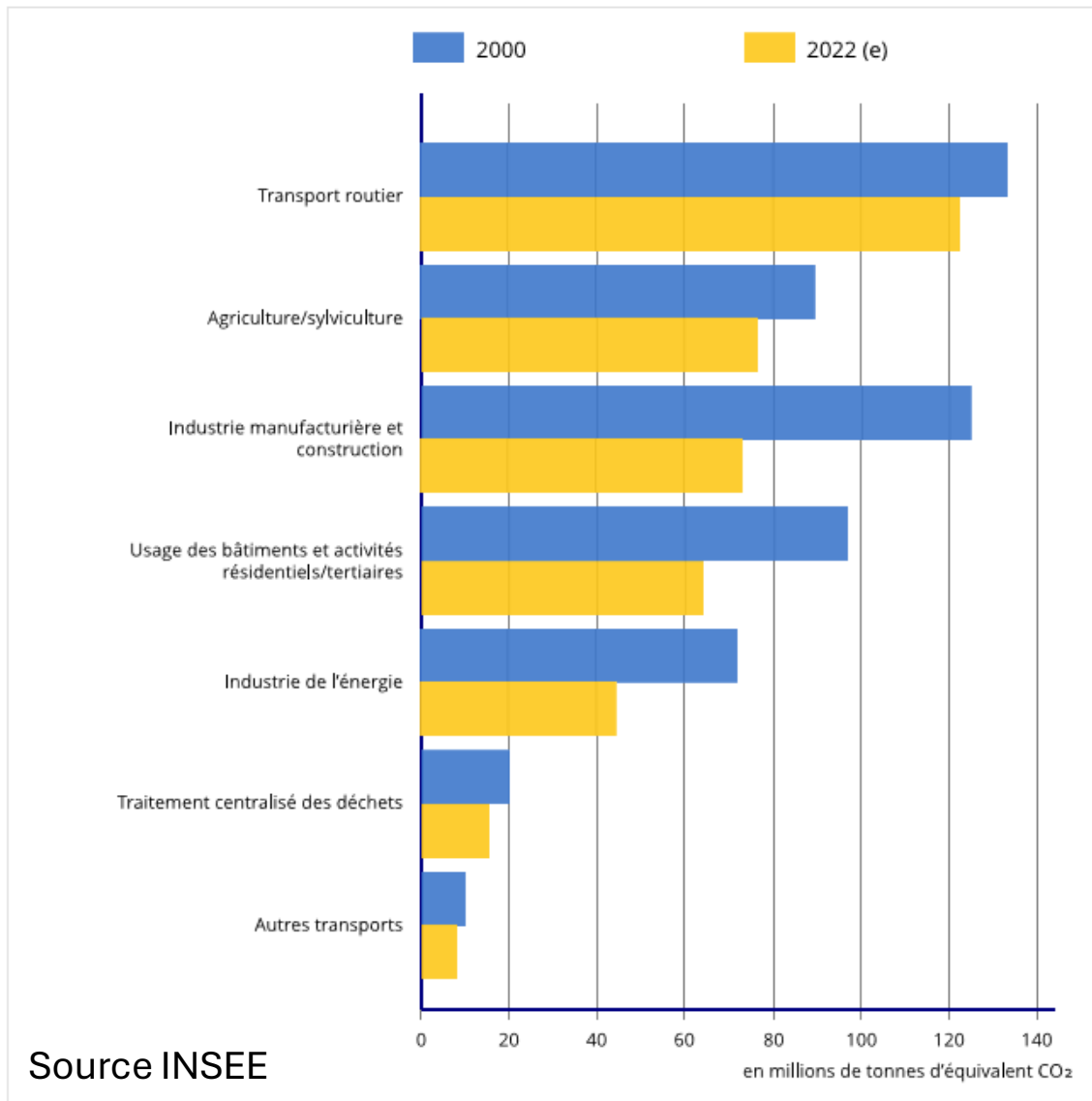
** par rapport à la période 1850-1900

Plusieurs événements météorologiques et climatiques extrêmes observés en 2022 sont emblématiques de l'intensification du changement climatique :

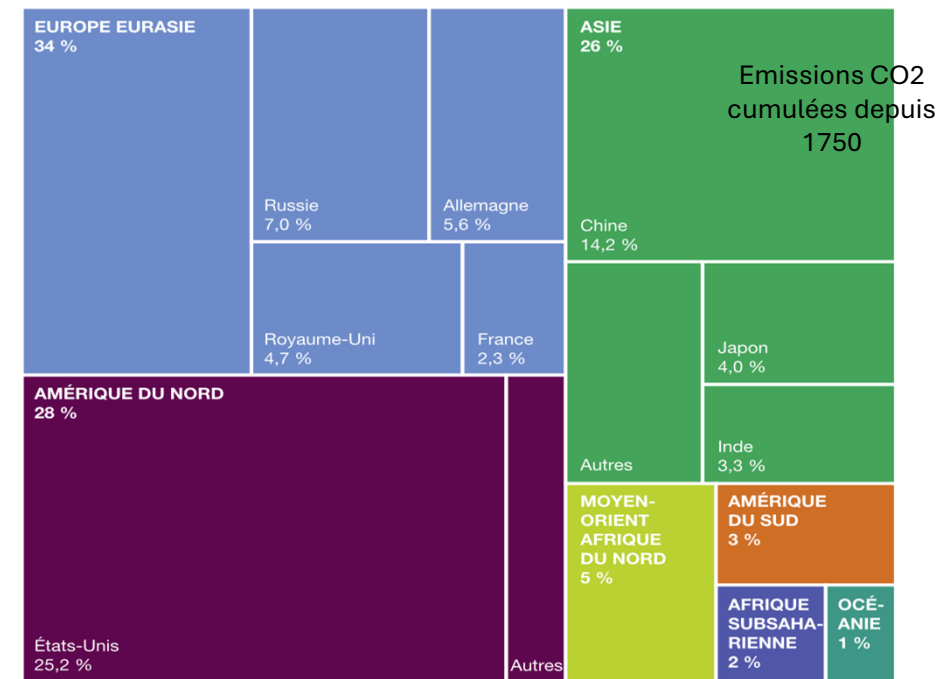


- 5 km³ de volume perdu pour l'ensemble des glaciers alpins (l'équivalent de 3,5 mètres de glace).
- Une faible production hydroélectrique. -20 % en 2022 en comparaison à la moyenne de la période 2015-2019.
- Une baisse de la production agricole. De -10 à -30 % de rendements pour certaines filières.
- Une année exceptionnellement sèche. 2^e année la moins pluvieuse observée depuis que les mesures existent, avec -25 % de précipitations par rapport à 1991-2020.
- Des conséquences pour la biodiversité.

Émissions de gaz à effet de serre par activité



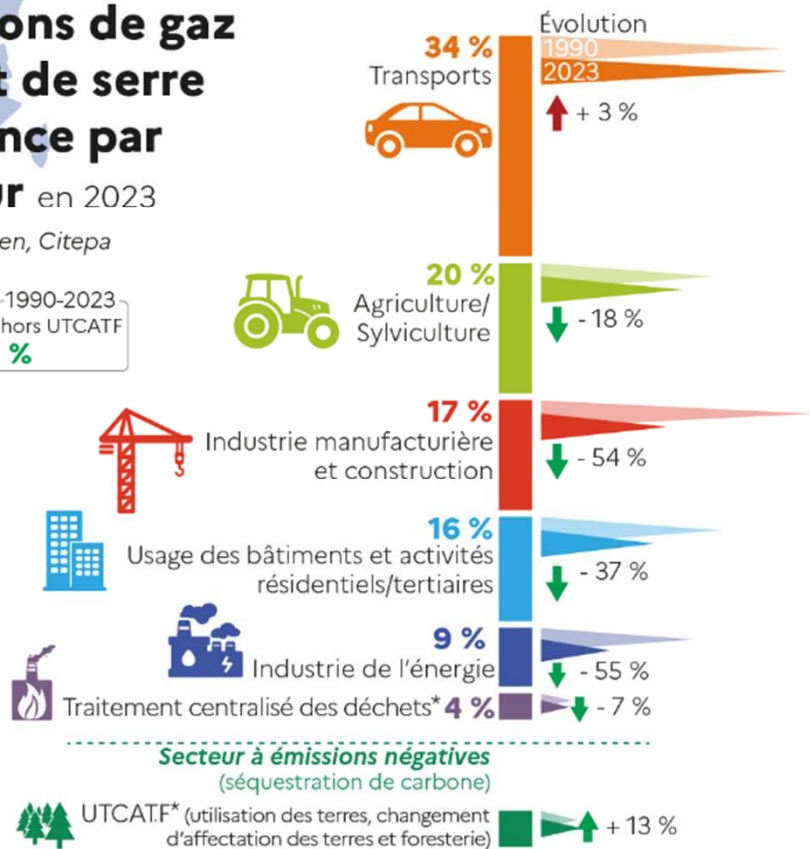
En Mt CO₂



Émissions de gaz à effet de serre en France par secteur en 2023

Source : Secten, Citepa

1990-2023
Tous secteurs hors UTCATF
↓ - 31 %



* Les valeurs 2022 sont utilisées pour 2023

Empreinte carbone des Français en 2021

Source : SDES-Insee

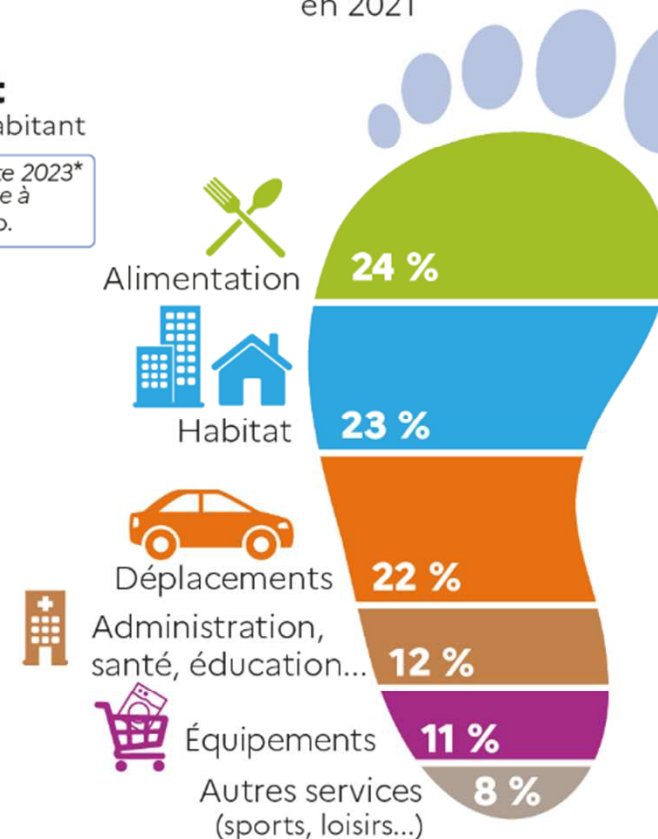
9,8 t par habitant

L'empreinte 2023* est estimée à 9,4 t / hab.

55 % de l'empreinte carbone est associée aux importations

Note : la méthodologie de calcul des émissions par poste a évolué en 2024, impliquant une modification de la répartition par poste.

* Les données provisoires 2023 ne permettent pas une décomposition par poste de consommation.

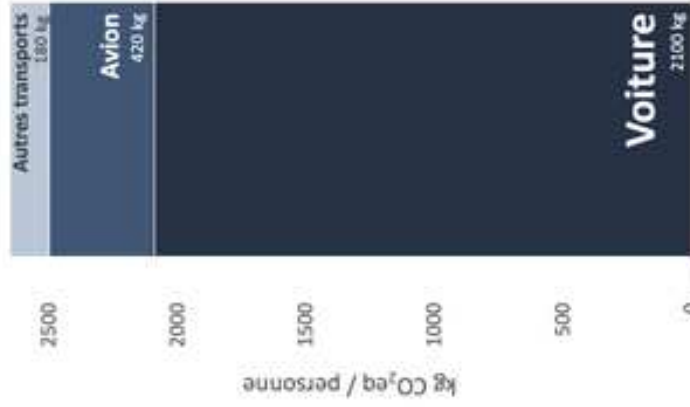


Empreinte carbone moyenne en France en 2021



9,9 tCO₂eq/personne

Explications méthodologiques



Je me déplace 2700 kg CO₂eq/personne
Je mange 2450 kg CO₂eq/personne
Je me loge 1900 kg CO₂eq/personne
J'achète 1550 kg CO₂eq/personne
Dépense publique 1300 kg CO₂eq/personne

Gar inclus : CO₂ (hors UTCATF France), CH₄, N₂O, HFC, SF₆, PFC, H₂O (traînées de condensation).
 Source : MyCO₂ par Carbone 4 d'après le ministère de la Transition écologique, le Haut Conseil pour le Climat, le CITEPA, Agribalyse V3 et INCA 3.

La **biodiversité** c'est le tissu vivant de notre planète. Elle est constituée par l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.) et leurs interactions. Elle comprend trois niveaux interdépendants :



et leurs interactions !



La biodiversité a été définie à l'échelle internationale par la **Convention sur la diversité biologique (CDB) signée à Rio en 1992** en insistant sur les aspects de :

- Conservation de la diversité biologique
- L'utilisation durable de la diversité biologique
- Partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques



Destruction et artificialisation des milieux naturels

Mène à la dégradation et au morcellement des écosystèmes

Ex : extension des surfaces agricoles intensives artificialisation des sols, déforestation, etc.



Surexploitation des ressources naturelles

Compromet gravement le fonctionnement des écosystèmes et leur renouvellement.

Ex : surpêche, déforestation, agriculture intensive, etc.



Changement climatique

Influe sur les cycles de vie de l'ensemble des êtres vivants. Il impacte également la répartition géographique des espèces et donc le fonctionnement des chaînes trophiques

Ex : émissions de CO₂ et de GES



Pollutions des océans, eaux douces, sol et air

Affecte tous les aspects de l'environnement

Ex : rejets dans les milieux de substances dangereuses (produits phytosanitaires, métaux lourds, etc.), de macro-déchets, de micro-plastiques, pollution sonore & lumineuse, etc.



Introduction d'espèces exotiques envahissantes

Remplace les espèces locales et profite d'écosystèmes dégradés

Ex : Rejet des eaux de ballast issues du transports maritime

SE MOBILISER

Planifier l'encapacitation des acteurs de la transition écologique

Pratiques actuelles, questionnements méthodologiques et proposition de cadrage stratégique en vue d'une feuille de route nationale.

Encapacitation à la TE : plusieurs défis et un besoin de planification des coopérations pour y faire face.

Des défis qui **changent peu** depuis 15 ans...



... notamment dû à une **absence** de stratégie globale et coordonnée.

Il existe pourtant des cadres de références nationaux ou internationaux, par ex :

- Les objectifs de développement Durable
- Le référentiel de compétences Green Comp

mais aussi des stratégies ou plans ciblés sur des publics spécifiques, par ex :

- Le programme de Formation à la Transition Écologique (FTE) pour les agents publics
- L'Éducation au Développement Durable (EDD) pour l'école, le collège et le lycée
- Le cadre de référence TEDS pour les étudiants de premier cycle universitaire

et enfin plusieurs stratégies nationales pour la TE mais dont les actions de formation nécessaires pour en atteindre les objectifs ne sont pas (ou pas suffisamment) explicitées

- SNBC
- SNB
- Agenda 2030
- SNEC
- SNRIE
- Etc.

Dans ce contexte : quid d'une stratégie nationale ou d'un espace de concertation et d'articulation des initiatives d'encapacitation des acteurs de la transition écologique ?

5 impératifs pour faire des activités d'encapacitation un levier de la transition écologique

Fiabilité



Les formations à la TE doivent être construites sur un **socle scientifique rigoureux et partagé**.

Elles doivent intégrer l'ensemble des dimensions de la TE (technique, sociale, économique, etc.) dans une approche **systemique** (climat, biodiversité et ressources).

Sans cette fiabilité, la légitimité et la crédibilité des formations sont compromises et **leur efficacité diminuée**.

Accessibilité



Les formations doivent permettre à **chacun** de comprendre et être en capacité d'**endosser son rôle** dans la TE.

Nous sommes **tous concernés**, en tant que citoyens, salariés, fonctionnaires, dirigeants, consommateurs, etc.

Les actions actuelles de formation **ne leur sont pas toutes accessibles** (prix, niveau de littératie requis, accès géographique, etc.).

Sans cette accessibilité, nous ne **pourrons pas bénéficier de la contribution de chacun** pourtant nécessaire pour atteindre nos objectifs 2030.

Spécificité



Les formations (modalités, exemples, discours, postures, etc.) doivent être **adaptées à la diversité des réalités** des parties prenantes.

Elles doivent orienter vers la mobilisation de leviers pour la TE qui correspondent au **réel pouvoir d'agir des participants** dans leur contexte de vie et d'action.

Sans cette contextualisation, l'énergie investie dans la formation ne permettra pas d'être rapidement et concrètement **un levier d'impact et sens** dans leur quotidien.

Progressivité



Les formations doivent tenir compte des **étapes humaines du changement** de comportement.

Elles doivent être adaptées à la capacité d'attention des publics, permettre **des allers-retours entre apprentissages et expérimentation**, et capitaliser sur le succès de certains changements réussis pour en réinitier de nouveaux.

Sans cette progressivité, les effets de saturation, de blocage ou d'épuisement feront **sortir les participants de ce chemin** d'apprentissage.

Efficacité



Aujourd'hui, **les données scientifiques** sur l'efficacité des formations existantes ne sont **ni abondantes ni agrégées**.

L'**évaluation de l'impact** des actions de formation **doit être systématisée**, pour garantir un déploiement adapté et efficace de la formation à la transition écologique.

Sans cette efficacité, et dans un contexte de ressources (temps, financements, etc.) limitées, **nous n'atteindrons pas nos objectifs nationaux** 2030 en matière de TE.

La responsabilité Sociétale – aujourd’hui



Etat

Collectivités territoriales

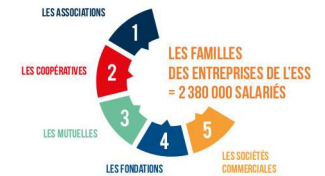
Economie Sociale et Solidaire (ESS)

2019



Objet social
Raison d'être
Société à Mission

IMPACTS



APPROCHE « FINANCIERE »



2024



Double Matérialité

APPROCHE « NORMATIVE »



2010 ISO 26000

LABELS

APPROCHE « CONTRIBUTIVE »

2010

2015





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Intérêt Général

Biens communs

Responsabilité Territoriale

